



**FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL**  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
**REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES**



**COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE**

540 Rue De Belledonne – 73800 FRANCCIN



## **PV de la 73<sup>ème</sup> Assemblée Générale du CD73** **A Albertville, Salle du Val des Roses,** **Le Dimanche 28 février 2021 à 9h**

### **1. Appel des Sociétés et Délégués et remise de documents**

**Personnes présentes au Congrès : autorisation pour 45**

**Membres du CD tous présents :** Véronique Bajollet, Noëlle Boissonnet, Léopold Bonnevie, Cyntia Cantiget, Claude Dal Molin, Carmel Di Martino, Marie France Empereur, Valentine Gaillardou, Didier Griot, Jean Pierre Jeannolin, Geneviève Rubel, Frédéric Tramoy, Thierry Wantelet.

**Sociétés représentées :**

Amicale Pétanque Mérandaise : Marc Krznic, secrétaire

Pétanque Club Rochettois : Michel Petit, Président

Pétanque d'Aix les Bains : Bruno Neuvic, trésorier

Pétanque de Chartreuse : Muriel Gervais, Présidente

Pétanque de la Ravoire : Sylvain Bruyère, Président

Pétanque de la Savoyarde : Patrice Gorraz, Président

Pétanque de l'Albanne : Grégory Chatillon,

Pétanque des Echelles : Bruno Peylin, Président

Pétanque Motteraine : Bernard Bortolin, Président

Pétanque Grand Lac : Denis Vernoud, Président

Amicale Boule Borraine : Marie France Empereur, Présidente

Pétanque Albertvilloise : Guillaume Gausmand, Vice-Président

Pétanque Moûtieraine : Noël Jay, Président

Pétanque Uginoise : Nicolas Arnaud,

Association des Boulistes de Cuines : Amandine Girard, Présidente

Pétanque de St Avre : Gilles Meyer, Président

Pétanque Mauriennaise : Jean François Royer, Président

Pétanque du Télégraphe : Marc Bois, Président

Pétanque Rémilienne : Noëlle Boissonnet, Présidente

**Société non représentée :** la Boule du Château / Pétanque

**Candidats au CD :** Martine Bignardi, Bernard Bortolin, Gilles Meyer, Josian Pisani, Serge Senes

**Vérificateurs aux comptes :** Muriel Gervais, Patrice Béasse,

**Commission électorale :** Patrice Béasse, Isabelle Colonel-Bertrand, Muriel Gervais

**Invités** : Eric Bobbio, Déborah Chamiot-Clerc, Hélène Chevillard, Valérie Doco, Guillaume Gausmand, André Girard, Michel Hilkemeyer, Marc Loyet, Joseph Tonda

**Représentant de la ville** : Michel Batailler, adjoint aux sports d'Albertville

Soit 44 personnes présentes.

2. Mot de bienvenue du Président de la Pétanque Albertvilloise, Carmel Di Martino, qui remercie la Municipalité pour l'autorisation de tenir le Congrès dans cette salle, et le CD pour cette organisation.
3. Le Président passe ensuite la parole à Michel Batailler, adjoint aux sports de la ville d'Albertville.
4. **L'approbation du PV de l'AG 2019** est votée à l'unanimité, une fois corrigée la coquille de la page 6 : il faut lire « prévision » au lieu de « provision », nous n'avons jusqu'à ce jour jamais fait de provision.
5. Monsieur Batailler ne pouvant rester, le Président bouscule l'ordre du jour pour procéder à la remise des récompenses :

**Médailles demandées par les Présidents de club :**

Bronze : Eric Bobbio, Valérie Doco, Michel Hilkemeyer, Pétanque de la Savoyarde

Martine Bignardi, Pétanque Rémilienne

Cyntia Cantiget, Hélène Chevillard, Deborah Chamiot-Clerc, Guillaume Gausmand, Jérôme Roussillon, Pétanque Albertvilloise

Argent : Thierry Boissonnet, Pétanque Rémilienne

Mérite National : Joseph Tonda, Pétanque Albertvilloise

**Médailles demandées par le CD :**

Bronze : André Girard, Pétanque de la Savoyarde

Argent : Muriel Gervais, Pétanque de Chartreuse,

Marc Bois, Pétanque du Télégraphe

Pour l'obtention de ses diplômes BF3 et DE : Cyntia Cantiget, Pétanque Albertvilloise

**Mention spéciale** à l'équipe de la Pétanque de la Ravoire pour l'accès au 4<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France.

**6. Allocution du Président du Comité de Savoie Jean Pierre Jeannolin**

« Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Joueurs, Mesdames et Messieurs les bénévoles. Avant de commencer ce 73<sup>ème</sup> Congrès Départemental du Comité de Savoie FFPJP, je vous demande d'observer une minute de silence pour tous nos amis pétanqueurs disparus dans nos clubs et parmi nos proches en 2020. Maman une grande pensée pour toi. Merci.

Je déclare le 73<sup>ème</sup> Congrès Départemental ouvert. Je tiens, avant de laisser la place à l'ordre du jour, à remercier la Municipalité ainsi que la Pétanque Albertvilloise de nous accueillir dans ce superbe cadre, cité olympique et terre d'accueil des prochains Championnats d'Europe Triplettes Seniors et Vétérans du 19 au 26 septembre 2021. Merci également à vous tous, chères Présidentes et chers Présidents, à tous mes collègues du Comité de Savoie, à tous les arbitres, à tous les acteurs de nos écoles de pétanque et à vous tous joueurs, jeunes, seniors, vétérans qui contribuez grandement au succès de notre discipline.

La pandémie a eu raison de notre passion en 2020 mais j'espère de tout cœur que la pétanque va reprendre le dessus cette année pour retrouver les terrains, avec des belles parties

ensoleillées, dans la convivialité que l'on aime tant, la compétitivité et le respect bien entendu.

Tout cela nous manque tellement que je comprends parfaitement aujourd'hui les hésitations de tous à adhérer de nouveau à vos clubs respectifs. On va se battre ensemble pour repartir de l'avant en attendant les informations transmises par nos instances dirigeantes.

Cette année bien fade a quand même permis d'entrevoir de très belles parties avec toutes mes félicitations à la Pétanque de la Savoyarde pour sa victoire au Championnat de Savoie Triplettes Mixtes, à sa qualification en Coupe de France accompagnée par l'Association des Boulistes de Cuines, mais aussi pour leur excellent parcours en Championnat Régional des Clubs accompagné par l'équipe masculine de la Pétanque Albertilloise, et les féminines de la Pétanque de la Ravoire, ce même club également vainqueur de la Coupe de Savoie.

J'adresse bien entendu toutes mes félicitations à tous nos jeunes, nos lueurs d'espoir, pour leurs superbes prestations à Livron.

La saison qui arrive a besoin de lumières et le monde a besoin de couleurs.

On va tous ensemble aller de l'avant pour retrouver cette générosité qui fait la force de notre activité.

En cette année électorale, on va avoir encore plus besoin de vous pour faire fonctionner les différentes commissions qui ont besoin de vous écouter et de reconstruire ce que la crise sanitaire nous a pris.

L'adhésion aux associations s'écroule de façon générale, on se doit de rebondir et avec vous de trouver les solutions qui s'imposent pour redresser la barre et faire reprendre le goût du bénévolat, le goût à la vie, de remotiver la population.

Je compte sur vous et pour finir je citerai Martin Luther King :

« Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité »

Je vous souhaite à toutes et à tous, un excellent Congrès, de bonnes futures parties et une très bonne santé physique mais aussi psychologique.

On va traverser les difficultés ensemble, on va y arriver. »

7. Monsieur l'adjoint aux sports quitte l'Assemblée

## **8. Rapport moral de la Secrétaire Générale Véronique Bajollet**

« Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Bénévoles,  
Mesdames et Messieurs les Joueurs,

2020, une année très perturbée par le COVID et nous ne sommes pas encore sortis d'affaire.

Ce qui n'a pas empêché les élections, et tous les membres du Comité félicitent tous les Présidents et saluent les nouveaux venus :

- Robert LEGER à la Boule du Château
- Amandine GIRARD à l'Association des Boulistes de Cuines
- Jean-François ROYER à la Pétanque Mauriennaise
- Patrice GORRAZ à la Pétanque de la Savoyarde
- Michel PETIT au Pétanque Club Rochettois,
- Sylvain BRUYERE à la Pétanque de la Ravoire,
- A la Pétanque d'Aix Les Bains

Nous nous sommes réunis 6 fois en 2020, indépendamment des commissions, la moitié moins que d'habitude. Des réunions ont eu lieu à la Chambre à l'Eterlou chez Léo, d'autres à la Maison des Sports, pour permettre à chacun d'avoir une table et respecter ainsi les distanciations.

Nous essayons de travailler sur un calendrier au fur et à mesure des différentes phases du plan de déconfinement.

Nous avons pu maintenir une réunion des Présidents, en septembre et une au mois de février, ce qui nous a permis de préparer l'ensemble des élections et le Congrès.

A la demande de certains, nous avons fait l'essai de réunir les Présidents un vendredi soir, cet essai a été concluant, la formule pourra être maintenue, sauf en cas de couvre-feu bien sûr.

Nos équipes ont participé au Championnat Régional des Clubs, sachant qu'il n'y aura ni montées, ni descentes, cette année. L'équipe féminine de la Pétanque de la Ravoire s'est retirée du CRC et c'est bien dommage quand on connaît les difficultés à se qualifier.

Quant à la Coupe de France, félicitations à la Pétanque de la Savoyarde et à l'Association des Boulistes de Cuines, qui ont passé le 1<sup>er</sup> tour, le second tour est reporté et nous leur souhaitons d'avance bonne chance.

Nous voulions expérimenter le calendrier jusqu'au mois de février, comme beaucoup de choses, cette expérimentation est reportée.

#### Nouveautés pour 2020 reportées en 2021 :

- Les juniors pourront participer aux Championnats Jeu Provençal
- Le Championnat Triplette Jeune se jouera en même temps que le Championnat Promotion
- Les tenues homogènes haut et bas seront obligatoires pour toutes les compétitions officielles
- Plus de concours, ni de championnat 55 ans et plus, il n'y aura que des vétérans
- Seuls les coachs titulaires du BF1 pourront coacher en Championnat Régional et en Championnat de France. Le CD est prêt à aider les volontaires qui souhaitent se former, voyez la commission jeunes (ETD).
- Le Championnat de France de tir de précision est, lui, reporté en 2022.

Le Championnat d'Europe, en triplettes vétérans d'abord, puis en triplettes séniors, aura lieu du 19 au 26 septembre 2021 à la Halle Olympique d'Albertville. Si vous souhaitez être bénévole, merci de vous rapprocher de Carmel Di Martino, le Président de la Pétanque Albertvilloise.

La région souhaite nous confier la finale du Championnat Régional Triplette Jeu Provençal, couplé avec le Trophée Régional des Jeunes en Doublettes, Nous recherchons toujours un club volontaire pour accueillir cette manifestation.

Notre dossier étant peu épais cette année, nous avons choisi de vous mettre une présentation sur le tronc commun qui sera obligatoire pour les dirigeants des comités, départementaux, régionaux, fédéraux...

Nous avons également choisi de vous informer sur le championnat d'Europe qui se déroulera à la Halle Olympique d'Albertville du 19 au 26 septembre. Avec les économies faites cette année, nous avons décidé d'offrir à chaque club 2 entrées pour chaque journée de compétition et 2 repas de gala avec les champions le dimanche 26 septembre à 19h30.

Il y a 15 places au Comité pour 15 candidats, les élections seront faciles...

Sur le panneau d'affichage, vous trouverez le calendrier des concours officiels de l'année 2021, à vérifier et/ou à compléter, les compétitions qui ne trouveront pas d'organisateur seront supprimées et les places aux Championnats de France correspondant seront rendues à la FFPJP.

C'est mon dernier rapport moral, je vais me représenter mais je laisse la place de secrétaire générale : 8 ans, c'est suffisant. Noëlle Boissonnet, nous a rejoints pour m'aider, ce qu'elle a fait en rédigeant tous les comptes rendus, qu'elle en soit sincèrement remerciée.

Prenez soin de vous et de vos proches et je souhaite de pouvoir nous retrouver rapidement sur les terrains...

**9. Rapport financier par la Trésorière Générale, Geneviève Rubel**, qui fait ses commentaires à partir du document distribué à l'arrivée des participants.

Le budget formation englobe la formation BF2 de Josian Pisani et Benoit Jean à Toulouse.

Il y a 5 écoles de pétanque en Savoie auxquelles le CD attribue 250€ par année.

Pour ce qui concerne les Championnats d'Europe, Carmel Di Martino précise que le CD est mandataire alors que la Pétanque Albertvilloise est coorganisateur. Si bénéfice il restera, il sera réparti entre les clubs Savoyards.

Autre précision apportée par Didier Griot, suite à la question de la Pétanque Moûtérienne : la subvention de 3 000€ pour l'organisation des Championnats d'Europe a été payée au Copil en 2020 et non provisionnée pour 2021.

Le rapport financier est approuvé moins les 2 abstentions de la Pétanque Uginoise et la Pétanque Moûtérienne.

**10. Rapport des Vérificateurs aux comptes** : Muriel Gervais et Patrice Béasse : c'est Madame Gervais qui en fait lecture.

**11. Nomination des nouveaux Commissaires aux Comptes** : Titulaires : Frédéric Tramoy et Patrice Béasse, suppléants : Léopold Bonnevie et Muriel Gervais.

**12. Présentation et approbation du budget prévisionnel.**

Suite à la présentation détaillée faite lors de la réunion des présidents, où se trouvait quasiment les mêmes personnes et où aucune question n'avait été soulevée, Didier Griot ne re-détaille pas le budget prévisionnel.

Didier Griot souligne la nouveauté : prise en charge de la chambre du joueur la veille d'un Championnat Régional comme pour les Championnats de France, surtout que cette année des Championnats Régionaux vont se jouer en Auvergne. Cela évitera que les joueurs et joueuses soient obligés de partir de bonne heure.

Nous sommes partis sur un budget prévisionnel avec un nombre de licences de 800 Séniors et juniors, 50 jeunes et une participation à 80% par rapport à 2019 dans cette simulation nous arrivons à un résultat négatif de -30 123€ ramené à -22 511€ en répartissant sur les 4 exercices les charges des vêtements et des formations.

Pour obtenir un budget à l'équilibre en partant sur une année blanche, donc pas de compétition officielle, il faudrait avoir 1011 licences séniors et 50 jeunes.

Pas de questions : adoption du budget prévisionnel avec l'abstention de la Pétanque Moûtérienne

**13. Modification du Règlement Intérieur**, en l'absence de Fred Tramoy, Léopold Bonnevie en avait fait lecture durant la réunion des Présidents. Adoptions unanimes du Règlement Intérieur du CD, de ses dispositions financières et de la Charte du bénévole.

**14. Manifestations 2021, Club candidat ?** : pour

- Les Championnats Régionaux de Printemps : Finale du Triplette Jeu Provençal et Trophée Doublettes Jeunes le 20 juin. Aucun club ne se manifeste.



- La Journée de la Femme du 14 mars 2021 est reportée : interdiction pour le CD d'organiser une compétition même s'il s'agit d'une compétition-découverte

### 15. Elections du nouveau Comité Directeur

Ne se représentent pas : Noëlle Boissonnet, Léopold Bonnevie, Frédéric Tramoy. Le Président les remercie de leur travail. La féminine se voit offrir une composition florale, les masculins seront abonnés à Planète Boules.

16. Les nouveaux candidats sont :

Martine Bignardi, Bernard Bortolin, Gilles Meyer, Josian Pisani, Serge Senes

### Pause

Pendant que le nouveau CD se réunit pour élire son nouveau président sous la houlette de Patrice Béasse, Président de la Commission Electorale et Bernard Bortolin en tant que doyen du CD.

17. Retour des membres du CD. Un seul candidat se présentait à l'élection du Président : Jean Pierre Jeannolin est élu à l'unanimité.

Ainsi que par l'Assemblée



### 18. Réponse aux questions diverses envoyées par les clubs

Didier Griot répond aux questions posées en amont par écrit par la Pétanque Moûtérienne

Pétanque Moûtérienne : voici une liste de questions que l'on souhaite aborder à l'Assemblée Générale du Comité.

- Dispositions financières concernant les manifestations du Comité de Savoie. Nous soulignons la qualité de travail réalisé.
- Différentes questions à soumettre au point 12 de l'AG :

**Question : Compte rendu de la réunion du comité de Savoie du 14 octobre : Point 2 :** Comment est-il possible d'accorder une subvention de 3000€ à l'organisation des Championnats d'Europe, alors que celle-ci n'est pas proposée à la validation des présidents de club lors du vote du budget initial ? Et pourquoi sur 2020 ?

**Réponse :** la Pétanque Albertvilloise a posé sa candidature pour l'organisation de cette compétition suite à la réussite du Championnat de France Vétérans. La Fédération européenne ne confie pas l'organisation à un club mais à un comité, nous sommes donc co-organisateurs de cette grande compétition dont nous avons délégué l'organisation au club d'Albertville. Nous nous devons de participer matériellement, humainement et financièrement à cette manifestation.

Mettons toute notre énergie pour que ce Championnat d'Europe soit une grande réussite et que notre investissement soit récompensé.

Dans le cas de bénéfice à l'issue de cette semaine la Pétanque Albertvilloise le redistribuera.

**Question :** Renouvellement des tenues : par ailleurs vous annoncez la constitution de provisions annuelles (voir PV AG 2019) avec un calendrier différent ?

**Réponse :** Pas de provisions annoncées (cf : adoption du PV AG 2019 : « prévision »)

**Question : Procès-verbal de la 72<sup>ème</sup> Assemblée Générale 01 12 2019 :**

**Point 6 rapport financier :** 1839 € pour l'acquisition de tenues pour les membres du CD dont 686 € en amortissement sur 4 ans. Cela implique donc la constitution d'une provision, qui doit faire l'objet d'une reprise sur provision lors de la mise en destruction des anciennes tenues. L'impact annuel budgétaire n'est alors que de 686 €. C'est bien cela ?

**Réponse :** Effectivement nous procédons pour les tenues des membres du Comité à un amortissement sur 4 ans. Donc chaque année le montant que nous retrouvons dans les comptes correspond au ¼ de la somme consacrée à l'achat la première année.

Il y a une différence entre amortissement et provision :

- L'amortissement est une dépréciation donc la perte progressive et irrémédiable de la valeur d'un bien dû à son utilisation donc c'est l'étalement d'un coût sur une durée d'utilisation.
- La provision est la constitution d'une moins-value probable sur un bien ou une augmentation du passif dont le montant et l'échéance n'est pas fixé de façon précise, nous ne faisons pas de provisions

**Question : Résultat courant 2019 : 730,99 €.** OK mais quel est le montant cumulé ? Le solde bancaire ?

**Réponse :** En toute transparence, la totalité des documents et soldes bancaires est donnée à tous les clubs lors du Congrès annuel et est disponible sur le site du Comité avant celui-ci.

Les vérificateurs aux comptes reçoivent pour mener à bien leur mission la totalité des documents et les enregistrements des écritures comptables (ce que nous ne sommes pas obligés de faire, seule la mise à disposition pour consultation est une obligation).

Les clubs doivent avoir la même transparence vis-à-vis de leurs licenciés et devraient l'avoir vis-à-vis du Comité.

**Question : Compte rendu de la réunion du Comité de Savoie du 02 octobre :**

**Pour la demande de l'Amicale Pétanque Mérandaise :** Constituer une provision de + ? au détriment de quoi ? Cependant, vous pouvez également, pour chaque exercice, demander l'assurance prise par le club sous peine de non agrément. C'est également au bailleur à gérer cela.

**Réponse :** Nous te rejoignons pour cela, le Comité n'a pas vocation à se substituer à la responsabilité des dirigeants des clubs. Nous devrions rajouter, dans la liste des documents, déjà longue, qu'un club doit nous fournir (statuts à jour, règlement intérieur, compte rendu d'AG, justificatif de dépôt en préfecture, bilan financier, ...) une attestation d'assurance et en cas de non réception de la totalité des documents devons-nous prendre des sanctions et lesquelles ?

**Question : Réception d'un rapport d'incident au cours du Championnat de Savoie Triplette Mixte :** Il ne suffit pas d'annoncer anonymement. Nous, présidents ou membres des postes clés d'une association devons être clairement informés des choses par le Comité.

**Réponse :** Nous ne pouvons pas divulguer les éléments au risque d'invalider la procédure si l'affaire devait aller en discipline.

**Question : Charte et règlement :** OUI le cahier des charges pour l'organisation d'un championnat doit systématiquement être envoyé au club organisateur.

**Réponse :** Tous les clubs sont en possession de ce document, comme de bien d'autres, et vous pouvez retrouver ceux-ci sur le site du Comité. Véronique Bajollet avait donné à chaque club un folio reprenant la totalité des documents pour la gestion d'un club, nous allons prochainement vous fournir une clef USB avec différents documents utiles.

**Question : le Championnat d'Europe :** On demande des explications : 2 pass semaine par club ?? avec les repas pour 2 personnes par club ?

**Réponse :** C'est un moyen, avec une contrepartie, de participer à la réussite de cette grande manifestation de portée européenne dont nous sommes, comme expliqué plus haut, co-organisateur.

**Question : Approbation du budget 2021 :** Comment sera-t-il possible d'approuver le budget sans avoir la réponse à la question sur le prix des licences. Demande faite lors de la réunion des présidents de septembre ayant pour réponse : à revoir par le prochain Bureau du comité de Savoie ??

**Réponse :** On se répète, il a été clairement dit et acté que le prix de la licence restait inchangé en 2021. Le nouveau CD mis en place après ce congrès verra s'il fait quelque chose mais qui ne pourra être sur 2021, sauf à faire une AG extraordinaire.

**Question : DESABUSE :** Le solde bancaire du Comité de Savoie de pétanque avoisine les 80 000 €. C'est une association loi 1901 donc à but non lucratif, dont les résultats doivent être proche du 0. Mais 0 reste la cible, et on le comprend il faut se laisser une marge.

**Réponse :** D'où tenez-vous ce chiffre erroné ? Le solde cumulé à fin octobre est de 64 017,09€ assez loin des 80 000€ ci-dessus et plus encore des 100 000€ voire 120 000€ vus sur les réseaux sociaux.

**Question :** Dans cette année de crise, où la Fédération ne va pas savoir comment justifier la perte de licenciés ; dans cette année de crise où les finances de l'état font état de milliards d'euros d'endettement public ; dans cette année de crise où le Ministère de la Jeunesse et des Sports est complètement anéanti, ne serait-ce alors pas l'occasion de mettre à profit une enveloppe de 25 000€ permettant la gratuité de la part départementale pour les licences 2021 ?



**Réponse :** Dans cette année de crise et sans vision de ou des années à venir, est-ce raisonnable, avec un budget prévisionnel déficitaire de 30 000 €, de doubler celui-ci et en un exercice de ponctionner les réserves de 52 000 € ramenant celle-ci à 7 000€ ? Que se passera-t-il en cas de surprise comme en 2020 ? Faillite du Comité ? Augmentation très significative du prix des licences ? Endettement sur plusieurs années par l'entremise d'un crédit ?

**Question :** Comment est-il possible de passer l'approbation du budget 2021 au point 8, alors que le nouveau bureau passe au point 11 ?????? Donc le nouveau bureau ne fera que subir ??

**Réponse :** Le budget reste un prévisionnel et le nouveau Comité aura la possibilité de le modifier et le soumettre à l'approbation des clubs par une AG extraordinaire.

**Question :** Quel est le résultat de l'audit fait sur demande de la Fédé, lancé le 18 04 2020 en ce qui concerne le Plan de relance des activités ? Enquête du CNOS auprès des clubs ?

**Réponse :** Rapport du CNOSF sur le site du Comité

**Question :** Enfin : Quelle est la règle de droit en la matière : sachant que l'état d'urgence sanitaire est déjà acté au 31 janvier : Les dirigeants ou membres des Conseils d'Administration sont-ils dans l'obligation de prendre une Licence ?

**Réponse :** Les membres élus des clubs comme du Comité doivent avoir la licence à jour au premier janvier, pour cela le club doit avoir payé son affiliation. Actuellement certains dirigeants ne sont pas à jour de leurs licences, ce qui veut dire que dans ces clubs les décisions prises ne sont pas valides.

**Question :** Pourquoi ne pas avoir réuni les Présidents pour donner 3 mille euros à la Pétanque Albertilloise ?

**Réponse :** Ce n'est pas au club, mais au Copil (Comité de pilotage) que la subvention a été donnée.

19. Arrivée du journaliste de la Savoie

20. Intervention de Frédéric Tramoy et Léopold Bonnevie pour rajouter quelques précisions

21. Intervention de Marc Krznaric de l'Amicale Pétanque Mérandaise, qui suite à l'incendie de son local, avait fait un appel au don. Seuls 3 clubs ont répondu. Il tient à souligner le ressenti de son club : manque de solidarité des autres clubs, manque de réactivité du Comité.

Le Président du CD répond. Plusieurs Présidents de club donnent leur position.

22. Question de Muriel Gervais, Présidente de la Pétanque de Chartreuse : il est possible l'hiver d'augmenter l'inscription aux concours officiels à 5€ pour aider à payer le chauffage du boulodrome. Pourquoi ne serait-ce pas possible l'été, en ces circonstances particulières que nous vivons, pour renflouer les caisses des clubs ?

Réponse : le prix des inscriptions aux concours et championnats est officiellement fixé par la FFPJP à 4€

23. Question de Marie France Empereur, Présidente de l'Amicale Boule Borraine : 2 de nos arbitres départementaux ont passé l'examen pour l'arbitrage en Régional : quels sont les résultats ?

Réponse : aucun candidat d'AURA n'a réussi l'examen.

24. La parole est donnée à chaque nouveau membre du CD :

Josian Pisani souhaite apporter son savoir et son enthousiasme au profit des jeunes.

Bernard Bortolin, un revenant, souhaiterait apporter son expérience au service des vétérans.

Serge Senes veut s'investir pour la Savoie et éventuellement s'occuper des vétérans et participer à la Commission de Discipline.

Gilles Meyer veut rentrer au Comité car il pense qu'il est bon que chaque président de club s'implique. Il y a des mécontents et ayant fait 2 mandats de conseiller municipal, il s'est rendu compte que pour certains, il est plus facile de critiquer que de construire.

« Je mettrai tout en œuvre pour apporter mon aide car je sais que la tâche est lourde »

Martine Bignardi, en bonne habituée des associations, dans un premier temps prendra connaissance du fonctionnement du CD avant de se positionner sur ce qu'elle fera, mais certainement dans la Commission ETD puisqu'elle s'occupe des jeunes depuis déjà plusieurs années dans son club.

**25. Clôture de la 73ème Assemblée Générale par le Président :**

Le Président Jeannolin remercie l'Assemblée pour sa réélection. Il remercie les membres qui sortent du CD et souhaite la bienvenue à ceux qui y entrent. Il souhaite ouvrir les Commissions pour intéresser d'avantage les clubs au travail du CD. Il souhaite courage aux clubs en ces temps particuliers, et qu'on se retrouve tous au plus tôt sur les compétitions. Il souhaite bon retour à tous en déplorant l'absence (nécessaire cependant) d'un moment de convivialité.

Le Président,  
Jean Pierre Jeannolin

la Secrétaire de séance,  
Noëlle Boissonnet

